

Association pour l'aménagement du quartier Seine

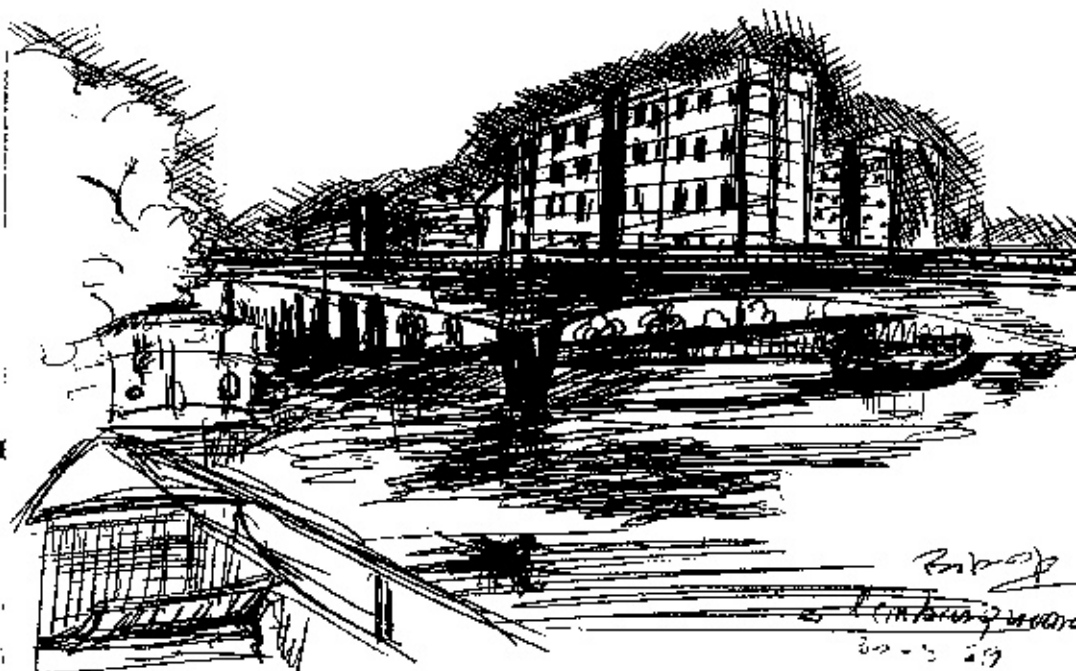


Ne pas jeter sur la voie publique



N°22 - Juin 1999

Croisière sur la Seine
vue par Michelle BIBORADI
le 30 mai 1999,
à l'occasion des 10 ans
de l'APAQS.



Le 12 mai 1989, devant les menaces dues au nouveau plan d'occupation des sols, une poignée d'hommes et de femmes décidèrent de créer l'APAQS. Beaucoup prédirent que ce ne serait qu'un feu de paille. Eh bien non ! Nous venons de fêter les dix ans de l'APAQS. Et quelle fête, mes amis ! Imaginez une superbe journée ensoleillée, la Seine dans ses meilleurs jours, calme, d'une couleur verte incomparable, que seul ce fleuve est capable de restituer, des bordures boisées, verdoyantes, des femmes et des hommes venus profiter de cette journée estivale, au bord de l'un des plus beaux et plus attachants fleuves de France ! Eh oui, cette journée exceptionnelle a vu s'embarquer sur le bateau «Ville de Melun», les adhérents de l'APAQS et leurs amis venus très nombreux participer à cette croisière, animée toute la journée par le groupe musical «l'Arbre à Musique». Merci pour ces ballades interprétées avec beaucoup de talent et d'amour. C'est le coeur gros que nous avons dû nous séparer. Mais quelle journée, mes amis, que d'images et de musique, plein la tête !

«Mieux vivre notre quartier». Cette journée, nous l'avons vécue intensément, fiers de nos dix ans d'existence, tous solidaires. Je remercie au nom du conseil d'administration tous les adhérents qui nous font confiance, merci à tous les participants et organisateurs de cette croisière, essayons d'être encore plus nombreux pour être plus forts et restons vigilants, notre quartier a besoin de nous tous. Bonnes vacances à tous.

Patrice MONCEAUX

TRAFIC ROUTIER ET... MIEUX VIVRE DANS LA VILLE...

Après 14 réunions échelonnées sur deux ans, le groupe de travail sur la circulation des quais de Seine* a rendu ses conclusions.

Elles comprennent des demandes immédiates telles que :

- des travaux de rénovation de la voirie (pour diminuer bruit et vibrations), réfection des trottoirs, des passages piétonniers et de la signalisation au sol,
- des mesures pour limiter la vitesse (signalisation, chicanes, contrôles policiers)
- des mesures pour interdire la circulation des poids lourds.

Elles proposent pour un avenir proche, un certain nombre de modifications possibles de la circulation dans ce secteur, allant de l'interdiction totale de circulation (voie piétonne), à des aménagements des voies de circulation, dans les deux sens ou en sens unique.

Elles situent le problème de la circulation sur les quais dans le contexte plus général de la circulation de transit dans Juvisy, notamment en provenance des communes limitrophes (Viry Châtillon, Athis-Mons, Draveil) et dans le contexte plus général des problèmes de circulation dans le nord de l'Essonne et le sud du Val de Marne.

Ce travail sera-t-il suivi d'effet ou bien le groupe n'aura-t-il servi finalement à rien ?

Il est un peu tôt pour le dire.

Mais les habitants sont pressés : ils ne supportent plus les nuisances de la circulation en ville, les risques encourus pour traverser la rue ou simplement cheminer le long des trottoirs avec leurs enfants. Les accidents se multiplient. On a déploré un accident mortel le mois dernier, à la limite Juvisy-Athis : un homme de 39 ans, père de deux enfants.

Et puis, les promesses ne suffisent plus.

Nous avons tous salué l'arrêté municipal d'interdiction provisoire de la circulation des poids lourds sur les quais (pris à la suite de deux effondrements successifs de la chaussée). Mais que penser en constatant, six mois après cette décision, que le trafic des camions n'a aucunement baissé sur les quais ? De plus, une partie d'entre eux s'est détournée de manière illicite sur la rue Montlessuy, augmentant les nuisances dans ce secteur, alors que cette possibilité est réservée aux seuls poids lourds qui se rendent à Draveil (en

empruntant le pont de la Seine) et en aucun cas à ceux qui se dirigent vers Athis.

C'est une interdiction définitive de circulation des poids lourds sur les quais qu'il faut imposer et surtout, **faire respecter**.

Ce n'est que dans ces conditions que la solution de mise en sens unique du quai Gambetta, préconisée par le groupe de travail, est envisageable, sans dommage pour le reste du quartier. C'est en effet le seul moyen pour rendre les quais de Seine aux riverains et aux promeneurs. Encore faudra-t-il réaliser les aménagements de voirie qui rendront la rue Montlessuy à ses habitants : limitation de vitesse, création de contre-allées bordées d'arbres de part et d'autre de la chaussée dans sa partie large, création de places de stationnement (à courte durée au niveau des commerces), etc., etc.

C'est d'ailleurs, comme nous le disons depuis 10 ans, tout le quartier Seine qui mérite l'attention de la Ville. Nous attendons toujours la rénovation de la rue de Draveil (rue semi-piétonne) et du pont SNCF. Le maire pense que le projet sera bouclé à la fin de l'année et les travaux réalisés d'ici deux ans... Bravo !

Mais, que l'on ne s'y trompe pas : nous le voulons vraiment !

Et nous saurons, enfin, tous ensemble, l'obtenir !

PETITE ANNONCE :

Madame BURKHARDT recherche tous renseignements concernant son père, Monsieur René PINSU, ayant habité le N° 41, quai Jean-Pierre Timbaud, décédé à Juvisy en 1980. En particulier, elle aimerait pouvoir joindre la personne qui fleurit encore sa tombe aujourd'hui, au cimetière de Juvisy. Écrire à l'A.P.A.Q.S.

BULLETIN D'ADHÉSION 1999 à l'Association pour l'aménagement du quartier Seine de Juvisy

M., Mme., Mlle. : Nom

..... Prénom

Adresse : n° escalier rue

.....
**désire renouveler mon adhésion (adhérer)*
à l'A.P.A.Q.S.**

**Je joins un chèque de 50 F. à l'ordre de :
A.P.A.Q.S., BP n°3, 91261 Juvisy CEDEX.**

Date et signature